

## Conseil Municipal du 16 novembre 2017



Conseil Municipal du 16 novembre 2017

A **18H30 ce jeudi 16 novembre**, sous la Présidence du Maire, **Francis Idrac**, et en présence du Directeur Général des Services et du Directeur des Services Techniques, le Conseil Municipal s'est réuni, en l'absence de quatre conseillers dont Bertrand Lahille, Jean-Hubert Rougé et Mélanie Bourgeois (absente de longue date). Y compris le Maire **dix sept élus étaient donc présents et huit avaient donné procuration**.

Conformément à l'ordre du jour, après appel, le procès verbal du précédent Conseil a été approuvé à l'unanimité, sans la moindre question.

Le compte rendu des décisions prises par le Maire et par délégation de pouvoir a également été approuvé à l'unanimité sans question.

### Au niveau des finances :

Le règlement d'attribution des subventions aux associations a également été adopté. **Fabien Barthès**, en sa qualité d'adjoint aux Finances a donné quelques précisions. Il a été notamment question du transfert à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine de l'Aménagement, de l'entretien et de la gestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage et de la fixation des Attributions de compensation. On a aussi soumis au vote le remboursement des frais financiers du prêt pour la MJC, le remboursement des frais de recrutement, avec notamment les sommes versées, de manière obligatoire à la « Gazette des Communes », mais aussi les dépenses afférentes à l'aménagement de l'avenue de Rozès (RD 246) avec la première tranche du Rond Point à la place Magnas en partie réalisée, mais aussi de la deuxième tranche de la Place Magnas au collège, où il est question d'acquisitions foncières et de sécurisation des abords du collège. Le tout a été adopté à l'unanimité.

### Au niveau des Affaires Générales :

Au sujet de l'ouverture des commerces de détail alimentaires pour les dimanches, sachant que tous ont légalement droit à 5 dimanches par an de 9h00 à 18h00, Super U a sollicité les dates des 2, 9,16,23 et 30 décembre 2017, tandis que Carrefour ne demandait que les 4 derniers dimanches de décembre. Picard a demandé aussi les 4 derniers dimanches. Au niveau des autres commerces, une demande a été faite par Voitures Renault et par Districenter, ce dernier sollicitant les dates des 14 janvier, 1er juillet, 16 et 23 décembre de l'année 2018. Ces ouvertures ont été autorisées, le Maire, ne voyant pas comment on pourrait réduire le nombre des dimanches ouverts, alors que la loi en permet 5. Seule, **Corinne Réa Minvielle**, Conseillère d'opposition a marqué sa désapprobation et s'est abstenue, agissant ainsi pour le bien-être des salariés. A été adopté aussi à l'unanimité, vu la vente des locaux de stockage (Mairie et CCGT) du Garage Bruno, rue du 8 mai 1945, la mise à disposition de locaux communaux au Gâchat, même si certains ont soulevé le problème de l'absolue nécessité ou non de stocker certaines choses.

### Au sujet de l'Urbanisme :

Il a été question de l'acquisition du Terrain GFA la Come, de la famille Menard, pris en fermage par M. Fauré, pour la bande entraînant des boues chez les habitants du domaine du Lac. Après divers travaux de son locataire, le propriétaire a accepté de vendre à la commune, cette bande de terre de 3117 m2 pour 5000 euros afin que l'entretien municipal se fasse sur une propriété communale. Par la même occasion la famille Ménard a proposé à la vente à la commune une parcelle de 6 ha à 16660 euros l'hectare. Le Maire, estimant que cela ferait une réserve foncière, classée en AUO, à un prix correct (2 fois la terre agricole) a soumis ce projet au vote et il a été aussi adopté à l'unanimité.

Il a été alors question de dénomination de nouvelles rues avec proposition **Pierre Lasserre** et **Georges Laborie** dans les nouveaux quartiers en cours d'aménagement. A été posé alors le problème des plaques en **occitan**, puisqu'il est prévu un engagement municipal de 2 par an et de toutes les nouvelles dénominations mais aussi pour les plaques obsolètes changées. Devant le coût des plaques occitanes, et une remarque de **Claire Nicolas**, Conseillère de la majorité, sur **le peu de lisibilité** à l'extérieur des plaques occitanes fort colorées, alors que celles-ci sont amplement justifiées, dans le centre ville, le Maire a décidé d'ajourner ce projet, le reportant à un prochain Conseil.

### Au sujet des questions diverses :

**Christine Ducarrouge**, Conseillère de l'opposition, a posé une question sur la mise en place de l'informatique au Groupe Scolaire, et **Evelyne Lombard**, Adjointe à l'Education, assistée du Directeur des Services Techniques, a confirmé que grâce à **Francis Paillas**, Responsable du parc informatique, d'ici la fin de l'année tout devrait être mis en place.

**Corinne Réa-Minvielle**, Conseillère de l'opposition, a alors fait remarquer qu'il faudrait agir pour les locaux du Groupe Scolaire qui, de nuit, ont des salles ou des couloirs qui restent allumés, sans raison. Le Maire et les Adjoints concernés ont assuré qu'une solution allait être trouvée, en cherchant une installation qui ne soit pas trop coûteuse.

**Martine Roquigny**, Conseillère de la majorité, a, quant à elle, demandé et obtenu qu'une personne fasse une présentation, d'une dizaine de minutes, au sujet de panneaux solaires, lors du prochain Conseil.

A nouveau, **Corinne Réa-Minvielle**, Conseillère de l'opposition, a soulevé le problème du transformateur décoré. Evelyne Lombard, Ajointe à l'Education, a expliqué que ceci avait été initié par le **Conseil Municipal des Jeunes** de l'an passé et présenté par ses membres, durant les vacances de la Toussaint, le nouveau Conseil des Jeunes n'étant pas encore élu.

#### **Au sujet du Prochain Conseil :**

C'est la date du **jeudi 14 décembre 2017** qui a été retenue, pour le prochain Conseil Municipal, à **20h45**. Il a été précisé qu'une cérémonie spéciale aurait lieu, le samedi **2 décembre à 11h00**, à la **salle polyvalente « Yves Caubet »**, pour la **Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers Lislois**, sans messe, vu un grand nombre de décorations à remettre et surtout la passation de pouvoirs, entre le **Lieutenant Pierre Prévost** et le **Lieutenant Thierry Nadalutti**.



La Salle du Conseil avant l'arrivée des Elus